



## **Stratégie 2024-2027**

de la Fédération Française des  
Associations d'Amis de Musées

## Manifeste des Amis de Musées

Le patrimoine muséal est une richesse de la France et de ses citoyens. Il est constitutif de l'identité républicaine.

Partageant les valeurs portées par les musées qu'ils accompagnent, les Amis de Musées sont des passeurs de culture et ils ont vocation à établir et entretenir des ponts entre le musée et la société dans sa diversité.

Ils souhaitent répondre à l'évolution et aux aspirations culturelles de la société. Par l'action de leurs bénévoles, ils œuvrent au rayonnement de leur musée, en synergie avec les musées et leurs tutelles, aux niveaux local, régional, national, européen et international.

Les Amis de Musées, constitués en associations et réunis au sein de la Fédération française des associations d'amis de musées :

### **Croient en :**

- l'importance du partage de la culture pour l'épanouissement des individus tout au long de la vie, pour la solidité du lien social et la construction de solidarités ;
- la place essentielle des musées comme lieux de sauvegarde des patrimoines et des ressources culturelles ;
- la nécessité éthique de transmettre les biens patrimoniaux aux générations suivantes ;
- le développement des échanges entre Amis de Musées, fondements d'un enrichissement culturel personnel et collectif ;
- le pouvoir des actions intergénérationnelles pour l'avenir de nos associations ;
- la valeur du bénévolat comme moteur d'une citoyenneté active.

### **Et sont conscients que :**

- l'accès aux musées doit être encouragé auprès de tous les publics ;
- les relations entre les Amis de Musées, en France et dans le monde, œuvrent à la préservation et la valorisation des patrimoines culturels pour des sociétés plus ouvertes, harmonieuses et apaisées ;
- le développement durable est une dimension essentielle pour l'humanité et doit être partie prenante de leurs engagements culturels.

### **Pour cela, ils s'engagent à :**

- faire connaître les richesses singulières des musées et participer à leur développement ;
- partager les stratégies et les meilleures pratiques pour soutenir les musées ;
- réaliser des projets coopératifs et collaboratifs sur le plan local, régional, national ou international afin de sensibiliser les publics à leur héritage culturel et à sa sauvegarde ;
- poursuivre les projets des jeunes Amis au sein de leurs associations et fédérations ;
- mener des réflexions sur le développement durable dans toutes leurs missions.

## Stratégie 2024 - 2027

### Fédération Française des Associations d'Amis de Musées

Projet

#### Préambule

La Fédération a vocation à regrouper les associations d'amis de musées, afin de les aider à promouvoir les activités culturelles auprès de leurs adhérents et à favoriser leurs relations avec les musées qu'elles soutiennent.

Ainsi, les membres qui constituent la Fédération se fédèrent pour mener ensemble des réflexions et des actions, et pour chercher des réponses à des préoccupations communes.

La stratégie 2024-2027 de la Fédération s'inscrit dans la perspective tracée par le manifeste des Amis de Musées. Elle prend appui sur les principes<sup>[1]</sup> et recommandations concourant à structurer efficacement les relations entre, d'une part, les associations d'amis de musées et leurs bénévoles et, d'autre part, les professionnels du monde muséal et leurs tutelles.

#### Axes stratégiques

La Fédération, forte des travaux déjà réalisés depuis décembre 2020 sur la base du projet d'avenir adopté par son conseil d'administration, se fixe trois axes majeurs de développement et d'approfondissement pour les années à venir.

Les actions qui en découleront prendront en compte le rôle et la mise en valeur du bénévolat, le développement durable et une mise en œuvre en mode projet lorsque possible.

L'ensemble des activités réalisées par les associations d'amis de musées concourent à faire rayonner les musées.

#### **Axe 1 - Développer une meilleure représentation de l'ensemble de la société au sein des Amis de Musées**

Les dernières années ont été marquées par une accélération des évolutions de la société. Des bouleversements de différents ordres ont notamment provoqué instabilités, numérisation galopante, tourisme de masse, à l'origine des réflexions engagées sur une nouvelle définition du musée au XXI<sup>e</sup> siècle. Les associations d'amis de musées ont le devoir de s'ouvrir plus largement à tous les publics dans leur diversité sociale et générationnelle.

Le projet Jeunes Amis est mis en œuvre par plusieurs associations. La Fédération continuera à soutenir sa généralisation sur tout le territoire afin de favoriser les relations intergénérationnelles et interculturelles. Ainsi les résultats positifs que la société et les entreprises de la sphère économique ont observés en alliant les savoir-faire des différentes générations pourraient inspirer la sphère culturelle.

Un effort particulier est également à entreprendre pour une meilleure représentation des personnes en activité professionnelle au sein des Amis de Musées, notamment en proposant des actions qui leur permettent de s'engager ponctuellement avec efficacité.

[1] Grands Principes de partenariat entre les associations d'amis de musées et les musées  
<https://www.ffsam.org/ressources/>

## **Axe 2 - Renforcer la visibilité et la compréhension du rôle des Amis de Musées**

Cette visibilité accrue se décline en interne, entre les différentes associations de la Fédération, et en externe vis-à-vis des institutions, des autres fédérations nationales d'amis de musées en Europe et plus généralement à l'international.

### Visibilité interne à la Fédération :

Chaque musée a ses particularités et par voie de conséquence, chaque association d'amis de musées vit des expériences riches d'enseignement aisément partageables. A côté des rencontres organisées par la Fédération, et au travers des groupements régionaux d'associations d'amis de musées encouragés par la Fédération, la proximité géographique est l'un des facteurs de facilitation des échanges entre associations, voire de développement de projets communs.

Par ailleurs, un certain nombre d'outils au sens large du terme et d'expériences, peuvent également être mutualisés : l'expérience du pôle juridique et fiscal en est un exemple et d'autres outils pourront être proposés en particulier dans le domaine de la communication et du digital comme des formations, des tutoriels ou des modèles de site. La Fédération réfléchit au lancement d'un prix « Amis de Musées » qui viendrait distinguer les bonnes pratiques des associations s'inscrivant dans la stratégie.

### Visibilité externe à la Fédération :

Il s'agit de renforcer la connaissance du public et des institutions sur les ressources que représentent les associations d'amis de musées. Certains documents existent déjà, notamment :

- Grands principes de partenariat entre les associations d'amis de musées adhérentes à la Fédération française des associations d'amis de musées et les musées[2] ;
- Mémento Créer une association d'amis de musées[3].

Il convient de les déployer au niveau local, régional et national et de les faire vivre en les enrichissant chaque fois que c'est possible par des actions partagées.

Au-delà des institutions, l'ouverture sur l'Europe et l'international est un objectif pour les années à venir. La Journée européenne des amis de musées, lancée en 2023, a vocation à s'ancrer dans les territoires et à se pérenniser.

Enfin, pour contribuer à la visibilité souhaitée et à la constitution d'un réseau d'associations au-delà des frontières, des projets collaboratifs internationaux pourront être définis et lancés. Ils s'appuieront sur les préconisations pour des projets européens formulées lors des cinquante ans de la Fédération au musée d'Orsay le 3 juin 2023[4] sur le thème « L'Europe des Amis de Musées : valeurs, ressources et actions partagées ».

[2] <https://www.ffsam.org/ressources/>

[3] <https://www.ffsam.org/ressources/>

[4] <https://www.ffsam.org/ressources/>

### **Axe 3 -Soutenir activement le développement culturel des musées au XXIème siècle.**

Cet axe se décline également en des visions interne et externe.

#### Développement culturel interne :

Mécénat, organisation de conférences et activités culturelles, relèvent de la dimension interne. Plus généralement, les associations d'amis de musées pourront être amenées à collaborer avec les musées sur les opérations lancées par les conservateurs pour accroître leur notoriété : par exemple résidence d'artistes, carte blanche donnée à des artistes contemporains pour exposer en cohérence avec les collections.

Les associations sont encouragées à développer le partenariat avec les musées et les tutelles sous la forme de projets permettant l'engagement des bénévoles et la participation active de l'association à la vie du musée.

#### Développement culturel externe :

La participation aux activités initiées par le ministère de la Culture (Nuit européenne des musées par exemple) relève de la dimension externe du développement culturel.

La Fédération remplit un rôle d'observation de la vie muséale en lien avec le ministère de la Culture. Les associations d'amis de musées, réparties sur tout le territoire et représentatives des publics, permettent à la Fédération d'apporter une vision d'ensemble de leur accompagnement des musées. Cette connaissance de la diversité du monde muséal a vocation à être largement diffusée.

### **Caractéristiques transverses**

Certaines caractéristiques sont communes aux trois axes : le rôle et la mise en valeur des bénévoles, le développement durable ainsi que la recherche d'un fonctionnement en mode projet.

#### **Bénévolat[5]**

Dans l'objectif de développement de services aux musées et aux membres des associations, les Grands principes de partenariat entre les associations d'amis de musées et les musées mettent en avant la reconnaissance de l'action des bénévoles et l'accompagnement de ces derniers. Il s'agit notamment de favoriser leur sensibilisation aux activités et pratiques des musées et d'identifier les thématiques de formation contribuant au bon fonctionnement des associations.

Dans les actions spécifiques et projets qui permettront d'atteindre les objectifs des trois axes développés ci-dessus, la Fédération, et les associations en synergie avec leurs musées, s'appliqueront à :

- Faciliter l'accès au bénévolat de chacun et chacune en informant, accueillant et accompagnant,
- Reconnaître et valoriser les actions collectives et individuelles des bénévoles,
- Mieux former et mettre en avant les compétences des bénévoles,
- Communiquer autour de l'engagement des bénévoles au travers d'événements.

[5] Le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) définit dans son avis de juin 2022 « Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté » le bénévolat ainsi : le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif.

## Développement durable et protection de l'environnement

Pour préserver les capacités des générations futures à répondre à leurs besoins, la Fédération réfléchira avec les associations adhérentes aux pistes possibles de protection de l'environnement et fera des recommandations de bonnes pratiques que les associations pourront adopter et/ou adapter en fonction de leurs ambitions et moyens. Cet ensemble d'outils sera mutualisé et enrichi des expériences de tous.

A la suite de ces réflexions, la Fédération examinera la pertinence d'une définition de la responsabilité environnementale d'une association d'amis de musées. Elle pourra s'inspirer du guide d'orientation sur la transition écologique de la culture[6] et des critères de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)[7] définis au niveau des entreprises.

## Fonctionnement en mode projet

Dans l'étude 2022 relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines[8], à laquelle la Fédération a contribué, le ministère de la Culture préconise le décloisonnement des services par le travail en mode projet pour faciliter la participation des bénévoles.

Un projet se définit par une durée, des objectifs clairs, des ressources, éventuellement des contraintes.

Fonctionner en mode projet apporte de l'efficacité dans l'avancement et l'assurance de résultats. Pour les associations d'amis de musées, le mode projet facilite leur participation à la vie du musée. Il encourage l'engagement des bénévoles et contribue à leur reconnaissance ; il peut en particulier favoriser l'implication des différentes générations.

La Fédération encouragera le fonctionnement en mode projet en partageant les bonnes pratiques et en proposant des outils aux associations.

[6] Transition écologique de la culture : guide d'orientation et d'inspiration, Ministère de la Culture Décembre 2023 <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Transition-ecologique/Guide-d-orientation-et-d-inspiration-pour-la-transition-ecologique-de-la-culture>

[7] RSE : responsabilité sociétale et environnementale définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties

[8] Etude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines, direction générale du patrimoine et de l'architecture, ministère de la Culture, mai 2022 <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Etude-relative-au-benevolat-et-a-la-participation-de-la-societe-civile-aux-politiques-des-patrimoines>

# Fédération Française des Associations d'Amis de Musées

16-18 rue de Cambrai - 75019 PARIS  
T. 01 42 09 66 10 / info@amis-musees.fr  
[www.ffsam.org](http://www.ffsam.org)

[X \(Twitter\)](#)

[Instagram](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)